



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/16

Reçu en Préfecture le : 03/11/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 octobre 2016**  
**D - 2016/424**

***Aujourd'hui 24 octobre 2016, à 10h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Mr Jacques Colombier présent jusqu'à 11h45*

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Nicolas GUENRO

**Installation Classée pour la Protection de  
l'Environnement (ICPE). Société Marin 20 rue  
Pierre Baour à Bordeaux. Installation de démontage  
et de dépollution de véhicules hors d'usage.  
Consultation du public. Avis du Conseil Municipal.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La société MARIN exploite sur la zone d'activités de Bordeaux-Nord, depuis 2010, un négoce de véhicules d'occasion et de pièces détachées d'occasion. Elle y a également développé une installation de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage.

Cette activité relève au titre de la réglementation des Icpe (rubrique 2712) du régime de l'autorisation simplifiée, dite d'enregistrement. Un dossier présentant les installations et leur conformité réglementaire, est mis à disposition du public à la mairie de quartier de Bordeaux-Maritime du 5 septembre au 2 octobre. Le public peut consigner ses observations sur un registre. L'avis du conseil municipal est requis.

Les opérations de dépollution et de démontage s'effectuent à l'intérieur d'un bâtiment. Sont retirés du véhicule les différents fluides, les filtres, les pneumatiques, les batteries, les pots d'échappement catalytiques, les pare-chocs en plastique et les vitrages. Les effluents collectés sont stockés sous rétention dans le local. Les différents déchets récupérés sont évacués vers des filières spécialisées. Les équipements sont dimensionnés pour traiter jusqu'à 3 véhicules/jour. Après dépollution les véhicules sont stockés sur une aire extérieure bétonnée, raccordée à un débourbeur-séparateur d'hydrocarbures.

Le bâtiment est placé sous détection incendie, il est équipé d'extincteurs et de trappes de désenfumage.

L'activité considérée apparaît au vu du dossier présenté, conforme à la réglementation et compatible avec les intérêts environnementaux.

De ce qui précède, je vous propose donc, Mesdames et Messieurs, de formuler un avis favorable à ce dossier.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Louis DAVID**